

REVUE de PRESSE

Les opinions contenues dans les articles résumés n'engagent en rien la responsabilité de TransVIE. Le choix des articles repose uniquement sur l'intérêt que peuvent en tirer les lecteurs.

Avortement

Hongrie : la Fédération Internationale du Planning Familial (IPPF, pro-avortement) a annoncé le 10/06/92 l'implantation en Hongrie par sa filiale locale "Société pour la protection de la famille et de la Femme" d'un centre de planning familial à Budapest. Les intentions déclarées sont de réduire le nombre d'avortements (100 000/an pour 10 millions d'habitants) en diffusant des méthodes contraceptives [l'expérience montre toutefois que l'implantation de l'IPPF dans un pays a toujours conduit à une augmentation du nombre d'avortements]. Le centre a reçu l'aide financière de la **firme pharmaceutique suisse CILAG**, qui produit des moyens abortifs de contrôle des naissances.

(Magyar Nemzet 11/06/92, in HLI Special report USA 07/92)

Irlande : l'église catholique irlandaise est entrée officiellement dans la **campagne contre l'avortement** le 06/09/92, par la voix de l'archevêque de Dublin, en vue du référendum sur cette question dont la date n'est pas encore fixée.

(Famille Chrétienne, 10/09/92)

Espagne : le gouvernement espagnol a déposé au parlement un **projet de réforme du code pénal visant à dépenaliser l'avortement**. Le présent code pénal, datant de 1985, autorise l'avortement en cas de viol, de malformation foetale et de grave danger pour la santé psychique et physique de la mère; le médecin est maître de la décision finale. Certains d'entre eux, surtout dans les hôpitaux publics, utilisent la **clause de conscience** pour refuser de pratiquer l'avortement, tandis que d'autres, dirigeant des avortoirs privés, interprètent la loi avec largesse, de sorte que 95% des 42 000 avortements déclarés l'an passé ont été réalisés dans des cliniques privées, attirées par le gain financier. La réforme proposée consiste à dépenaliser l'avortement en cas de "d'angoisse" de la femme. Les médecins ne sont satisfaits ni de la loi en vigueur ni du projet, qui, selon eux, les érige en administrateurs d'un problème non pas médical, mais social. Les groupes féministes et gauchistes estiment que le projet ne va pas assez loin et réclament que la femme ait la maîtrise de la décision finale, et que l'avortement soit gratuit. Les associations pro-vie prévoient de saisir la Chambre constitutionnelle et de lancer une campagne politique en vue des élections parlementaires du printemps prochain. Elles ont reçu le soutien des évêques catholiques d'Espagne, qui ont fait annoncer dans les églises que les fidèles "sont moralement obligés d'utiliser tous moyens en leur possession pour empêcher le succès de cette attaque à la vie humaine, en utilisant leurs bulletins de vote et par tous autres

moyens disponibles dans une société libre."

(24 heures, 08/09/92; IRLF WR 11/09/92; Le Quot. du Médecin, 24/09/92)

Etats-Unis : le Dr B. Victoria, un médecin avorteur de Milwaukee, dans le Wisconsin, aux Etats-Unis, a annoncé le 30/05/92 qu'il renonçait à pratiquer des avortements et a fait état de la faillite de l'avortoir qu'il dirigeait. En deux ans, c'est le **9^e avorteur de Milwaukee qui abandonne ce travail**. Il avait installé son avortoir dans cette ville voici une dizaine d'années; il a déclaré à la presse qu'il avait "perdu une grande quantité d'argent ces dernières années, en déménagements et en procès en raison des activités des opposants à l'avortement". Ces trois dernières années, son avortoir avait été l'objet de près de 40 opérations sauvetage, sans compter une succession incessante de manifestations, veillées de prière et de conseils pro-vie à l'extérieur, dans la rue. L'an passé, un tribunal l'avait obligé à verser US\$ 1,15 millions de dommages et intérêts à un enfant maintenant âgé de 12 ans et qui avait échappé miraculeusement à un de ses avortements, 12 ans plus tôt.

Un ancien **avorteur de Milwaukee** a également accepté, dans une **procédure à l'amiable**, de dédommager une femme qui menaçait de le traîner en justice pour un avortement au cours duquel elle était devenue stérile. Il a accepté de lui verser US\$ 13 700.

(Life Advocate, 07/92)

Canada : Les **statistiques de l'avortement** font état de 94 108 enfants avortés en 1990; pour 23 527 d'entre eux la mère avait déjà eu au moins un avortement. 22% des avortements ont eu lieu en cliniques, 75% en hôpitaux et le reste aux USA. Les statistiques des hôpitaux montrent que 65% des mères étaient célibataires, 23% mariées et que 20% avaient moins de 20 ans. Les contribuables du pays ont dépensé CAN\$ 21 329 400 pour les avortements ayant eu lieu dans les hôpitaux. Les impôts provinciaux ont également été utilisés pour payer les avortements dans les cliniques: le coût total de 20 248 avortements réalisés au Québec, dans l'Ontario et la Colombie Britannique, et une part du coût des avortements commis dans les autres provinces.

(ProLife News 05/92 in IRLF WR 28/08/92)

Canada : les évêques catholiques ont demandé que la constitution soit amendée pour étendre aux enfants-à-naître la protection des plus pauvres qu'elle garantit.

(The Tablet 25/07/92 in IRLF WR, 28/08/92)

Nouvelle-Zélande : les **statistiques de l'avortement** font état de 11 590 avortements enregistrés en 1991, dont 11 320 réalisés sur la base d'un "danger sérieux" pour la santé mentale de la mère. Le total est en augmentation de 400, soit 4%, par rapport à 1990 [la Nouvelle-Zélande compte 3,3 millions d'habitants].

(Humanity 08/92 in IRLF WR 04/09/92)

République Dominicaine : une tentative de légalisation de l'avortement pour raisons "thérapeutiques" a été menée en début d'année à l'occasion de la refonte du Code de la santé; cette tentative aurait échoué.

(Escoge la Vida! 07/92, communiqué Comité Nacional Pro-Vida Mexico 01/09/92, in IRLF WR 04/09/92)

Pakistan : à l'occasion d'une réforme de la loi pakistanaise sur le viol, un groupe féministe a lancé une campagne visant à obtenir la légalisation de l'avortement d'enfants conçus de viols.

(Populi (UNFPA) 06/92 in IRLF WR,28/08/92)

Honduras : Un groupe féministe a proposé au parlement de légaliser l'avortement des enfants conçus de viols. L'avortement est déjà légal au Honduras en cas de risques pour la vie ou la santé mentale ou physique de la mère, et en cas de malformation foetale.

(¡Escoge la vida! 07/92 in IRLF WR 28/08/92)

Ghana : une commission de réforme des lois a proposé une libéralisation de l'avortement. L'avortement est actuellement autorisé en cas de risques pour la santé physique ou mentale de la mère, en cas de viol, et en cas de malformation foetale.

(WIN News summer 92 in IRLF WR 28/08/92)

Royaume-Uni : le 28/07/92, un juge écossais a établi dans un jugement que l'enfant à naître est une personne juridique. Les implications de cette décision pour des procès futurs ne sont pas encore totalement claires.

(IRLF WR, 28/08/92)

Nations-Unies : La prochaine Conférence des Nations-Unies sur la Population et le Développement est programmée au Caire, en Egypte, les 5-13/09/94. Les conférences précédentes, à Bucarest en 1974 et à Mexico en 1984, avaient eu une grande importance sur les politiques en matière de contrôle des naissances et d'avortement.

(Popline 07/92 in IRLF WR 04/09/92)

Euthanasie

Etats-Unis : le Dr John PRIDONOFF a été nommé à la tête de la Hemlock Society (pro-euthanasie), en remplacement de Derek HUMPHRY.

(USA Today 19/08/92, in IRLF WR 28/08/92)

Personnalités

L'**Union des Femmes Française** (anciennement Mouvement de Libération de la Femme, MLF, pro-avortement), organisait le 11/09/92 un "sommet des conseils nationaux féminins de la communauté européenne". Parmi les orateurs on remarquait Mmes Simone Veil, Yvette Roudy, Elisabeth Guigou, Véronique Neiertz, Monique Pelletier, Michèle André, mais aussi **Mme Christiane Scivener** (membre de la commission européenne et secrétaire d'Etat sous Raymond Barre) et **Mme Michèle Alliot-Marie** (député RPR Pyrénées Atlantiques)

(Le Monde, 13/09/92)

Jacques Testard a publié très récemment (sortie le 21/09/92) un nouveau livre intitulé "Le désir du gène" dans lequel il dénonce l'eugénisme rampant et **demande l'interdiction du diagnostic génétique préimplantatoire** (conduisant à l'élimination des handicapés). Curieusement, il se dit par contre tout à fait **favorable au diagnostic prénatal et à l'avortement dit thérapeutique**. Selon lui, la différence tient au fait que, dans le second cas, le couple est responsable de la décision, ce qui assurerait un auto-contrôle.

(Le Monde, 17/09/92)

Autriche : interrogé par la télévision autrichienne, Mgr Schönborn, de Vienne, a tenu à marquer la différence de nature entre

avortement et peine de mort : "La peine de mort que certains Etats infligent à des criminels qui ont gravement violé le droit à la vie est quelque chose de totalement différent de la mise à mort d'une vie innocente dans le sein maternel".

(Famille Chrétienne, 10/09/92)

Nouvelle-Zélande : Mr. J. O'NEILL, avocat, est décédé le 07/08/92 à 69 ans. C'était un fervent défenseur de la vie; il avait fondé à Dunedin une branche locale de la Société néo-zélandaise pour la Protection de l'Enfant-à-Naître, avait défendu des militants pro-vie devant la justice, témoigné devant le parlement et arrangé des adoptions.

(IRLF WR, 28/08/92)

Operations sauvetages

Espagne : plus de **300 Espagnols** ont récemment réalisé la plus grande opération sauvetage du pays. Ils ont bloqué durant 18 heures l'entrée de la clinique Dator de Madrid, empêchant 45 avortements. La prochaine action de ce type est prévue le 6 décembre prochain.

(life Advocate, 07/92)

Contrôle des naissances

La Banque Africaine de Développement vient de signer un accord de coopération avec le FNUAP (Fond des Nations-Unies pour les Activités en matières de Population, pro-avortement) en vue de s'attaquer à la croissance démographique dans ce continent.

(Jeune Afrique, 17/09/92)

Mythe de la surpopulation

Le DDT a-t-il été interdit en raison de sa trop grande efficacité pour sauver des vies humaines ? C'est ce qu'ont affirmé cinq chercheurs le 21/05/92 pour la revue scientifique américaine *21st Century Science & Technology*. Selon l'un d'entre eux, le Dr Charles Wester, directeur scientifique du Fonds de Défense de l'Environnement aurait déclaré à l'époque (début des années 70) à un journaliste qui lui demandait si l'interdiction du DDT n'allait pas conduire à l'utilisation d'insecticides beaucoup plus toxiques : "Et alors ? De toute façon, ce sont les hommes qui sont à la source de tous les problèmes. Il y en a trop, on doit s'en débarrasser et ceci est une manière comme une autre de le faire". Alexander King, du Club de Rome, aurait quant à lui écrit : "Mes doutes vinrent lorsque l'on commença à utiliser le DDT dans le civil. En Guyane, il avait réussi à éliminer la malaria en deux ans. Aussi, mon principal reproche au DDT, c'est qu'il a grandement accru le problème de la surpopulation".

(Fusion, 09/92)

Association pro-avortement

Colombie : la cour constitutionnelle a rendu l'"éducation sexuelle" obligatoire dans les écoles publiques. Profamilia, la filiale locale de la Fédération Internationale du Planning Familial (IPPF) a qualifié de triomphe cette décision; les associations de défense de la vie y voient quant à eux l'occasion pour Profamilia de promouvoir chez les enfants des valeurs opposées au respect de la vie.

(¡Escoge la vida! 07/92)

Etats-Unis : la **Fédération Américaine du Planning Familial**, filiale de l'IPPF et plus gros réalisateur d'avortements aux USA, a publié son rapport annuel. Les ressources de cet organisme se sont élevées en 1991 à US\$ 406 millions [plus de 2 milliards FF]. 30% de cette somme proviennent de sources gouvernementales. Le rapport indique que l'organisation a réalisé 129 000 avortements en 1991 (à comparer à 4 700 aides à l'adoption et 7 000 soins pré-nataux) .

(Right to life of Greater Cincinnati Newsletter 08/92 in IRLF WR 28/08/92)

Actions pour la vie.

Angleterre : la division "Handicapés" de la Société pour la Protection de l'Enfant-à-Naître (SPUC) a conduit une investigation sur la **position des organisations caritatives anglaises vis-à-vis de l'avortement et de l'euthanasie**. Il ressort que de nombreuses associations luttant contre des handicaps divers sont favorables à l'avortement dit thérapeutique. C'est le cas par exemple de l'association Recherche-Action pour l'Enfant Infirmes qui finance des travaux de recherche, destructifs, sur l'embryon humain vivant et la mise au point de tests prénataux, ou encore celui de l'Association de lutte contre la Spina-Bifida et l'Hydrocéphalie, celui de la Société contre la maladie de Parkinson et celui du Groupe contre la Muscoviscidose. La division "handicapés" de SPUC a donc établi et édité une liste des organisations caritatives d'envergure nationale qui précise, pour chacune d'elles, leurs attitudes ou pratiques vis-à-vis de l'avortement et de l'euthanasie, de sorte que les militants pro-vie puissent diriger leurs dons vers les associations respectueuses de la vie.

(Human concern, 12/91)

Europe : L'association internationale pro-vie Human Life International, basée aux Etats-Unis, a implanté en juin trois filiales : **HLI-Belgique**, **HLI-Hollande** et **HLI Europe** (basée en Hollande).

(HLI Special Report USA, 07/92)

Etats-Unis : Le candidat républicain au poste de sénateur de Californie-Sud diffuse depuis le 24/05/92 un **spot télévisé pro-vie** dans le cadre de sa campagne politique. le spot commence avec une scène de classe maternelle dont les enfants disparaissent un à un. Le sénateur demande : "Pourquoi ces enfants sont-ils manquants ?" Viennent ensuite des images d'enfants-à-naître puis une séquence animée montrant le déroulement réel d'un avortement. "A cause de l'avortement, il y a des enfants qui ne sentiront jamais les bras de leur mère autour d'eux, qui ne courront ou ne riront jamais. Un des premiers actes de Diane Feinstein [candidate démocrate au même poste] sera de déposer un projet de loi autorisant l'avortement-sur-demande jusqu'à la naissance. Je suis le candidat républicain au poste de sénateur, Bill ALLEN. Nous devons travailler ensemble jusqu'à ce que la vérité soit exposée clairement à chacun d'entre nous : que l'avortement ôte la vie à un enfant". Bill Allen considère comme un devoir de montrer la réalité de ce que les partisans de l'avortement masquent derrière des mots tels que "liberté de choix". Les expériences antérieures ont montré que le fait d'exposer, par des images, la réalité de l'avortement ou des foetus avortés reçoit un accueil très favorable de la part du public.

(Life Advocate, 07/92)

Etats-unis : les organisations pro-vie de Floride diffusent des affiches "Wanted" (Avis de recherche) sur lesquelles figurent les photographies d'avorteurs connus et offrent une récompense de

US\$ 1 000 pour toute information conduisant à leur arrestation ou à la confiscation de leur licence médicale. un avortoir au moins a fait savoir que quelques médecins avaient cessé de commettre des avortements depuis l'apparition des affiches.

(Right to Life of greater Cincinnati newsletter 08/92, in IRLF WR 28/08/92)

Etats-Unis : La Société Biblique Internationale, bien que n'ayant aucune position formelle au sujet de l'avortement, a produit un recueil de textes bibliques à l'usage des femmes ayant des difficultés liées à une grossesse. Ce recueil avait été réclamé par les centres d'aide pour la grossesse pro-vie d'Amérique. Intitulé "Espérance pour le futur", il contient des extraits de la bible axés sur l'amour, le pardon et qui mettent en valeur la vie humaine.

(The Wanderer 02/07/92 in IRLF WR 28/08/92)

Canada : 1 200 personnes ont participé à Toronto les 25-27/06/92 à un colloque pro-vie organisé par Alliance for Life et Campaign life Coalition. Le thème en était "Sauver les peuples de la planète", en réponse au "Sommet de la terre" de l'ONU.

(The Interim 08/92, Vitality 08/92 in IRLF WR 28/08/92)

Mr. Dave THOMAS, fondateur de la compagnie alimentaire Wendy's International, offre US\$ 10 000 à ses employés qui adoptent un enfant.

(USA Today 01/09/92 in IRLF WR 04/09/92)

COMMUNIQUÉS

L'association **Laissez-les-Vivre** propose un **Verre de l'Amitié** tous les premiers mardis de chaque mois de 17h30 à 19h30, 139 Bd Magenta, Paris X°. C'est une bonne occasion pour se rencontrer et faire connaissance avec l'association.

(Le courrier de Laissez-les-Vivre, 09/92)

AGENDA

Kaunas, Lithuanie, 1-3/10/92

Moscou, 8-10/10/92

Conférences pro-vie sponsorisées par la Fédération Internationale pour le Droit à la Vie (IRLF) et les associations pro-vie locales.

Renseignements :

IRLF, 44 Via Nicolo V, Rome 00165, Italie.

Luxembourg, 2-4/10/92

XVII° Congrès international de la Famille. Conférences et tables rondes variées autour du thème de la famille, avec les meilleurs spécialistes : les valeurs conjugales et familiales, l'enfant handicapé, la délinquance juvénile, la politique familiale, la contraception, l'avortement, le divorce, la démo graphie. Traductions simultanées en français et en allemand.

Informations :

E.J. Lorang, Marthy Putz

Lux Conference/Ons Famill, Hémicycle Européen

BP 2313, L-1023 Luxembourg

Tel. (352) 42 61 61, Fax :(352) 42 61 51

Blagnac, 4/10/92

Porte ouverte "Mère de Miséricorde" toute la journée. Messe à 11h, pique-nique, conférence de Mme Georgette Blaquièrre sur "la miséricorde", à 15h. Garderie pour les enfants.

Contact :

60 avenue Gal Compans
31700 Blagnac
☎ 61 71 95 85

BIBLIOGRAPHIE

Ouvrages de langue anglaise vendus par SPUC (Société pour la Protection de l'Enfant-à-Naître, Royaume-Uni). Pour toute commande, vous pouvez passer par TransVIE-mag.

When choice becomes God

[Quand le choix est fait dieu].

F. Lagard Smith. £ 5,50 (port : + £ 1).

(L'auteur, professeur de droit aux Etats-Unis, examine les conséquences de l'exaltation de la liberté de choix individuel au dessus de toute autre considération, à travers des symptômes de déchirure du tissu social, tels que le divorce, l'usage de la drogue ou l'avortement.) [Non reçu]

Upholding Human Dignity & Misconception.

Les deux : £4.

(Deux rapports du Comité consultatif scientifique et médical du parlement britannique, produits peu avant le vote du projet de loi sur l'embryon en 1990, contenant des arguments classiques invitant au respect de la vie humaine embryonnaire. Avec la contribution de John McClean, Jérôme Lejeune, Erwin Chargaff,...) [Non reçu]

Timothy : Mission accomplished.

Debby HILL. £3.

(La vie brève de Timothy, fils de l'auteur, né sévèrement handicapé, ayant vécu 6 mois, et ce qu'elle a apporté à sa famille. Perspective chrétienne. Debby Hill est militante à SPUC)

Bad Choice : A look inside Planned Parenthood

[Le choix à ne pas faire. Un regard à l'intérieur du Planning Familial]. \$15.

(Analyse détaillée de l'IPPF (Fédération Internationale du planning Familial) et de ses filiales américaines et canadiennes : financement, méthodes d'éducation sexuelle,...) [Non reçu]

Cet ouvrage de langue anglaise est vendu par Life Decision International (voir ci-dessus).

L.D.I., P.O. Box 419, Amherst, New York 14226-0419, USA.

Iu pour vous

Une éthique sans citoyen.

Christine Boutin, député, 06/1991.

Ed. Universitaires, 159 p.

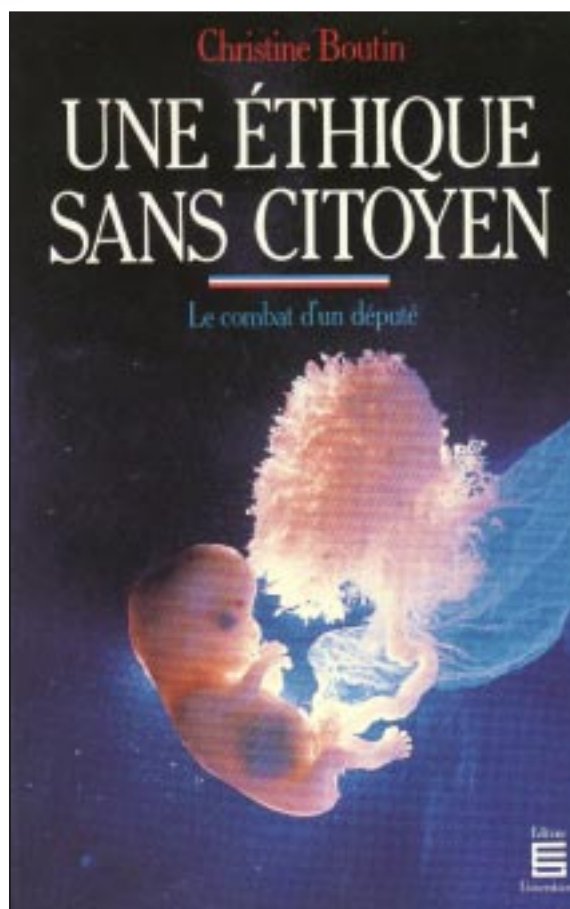
Livre clair, de lecture facile et non rébarbative, totalement pro-vie.

Tour d'horizon rapide des différentes questions éthiques actuelles; critique de l'absence de tout débat populaire et démocratique autour de ces questions; tente d'y remédier en adoptant un langage simple, lisible par tous. Souligner l'impasse ouverte par la loi Veil, qui empêche toute réflexion éthique sérieuse.

40% du volume sont consacrés aux annexes :

- extraits de l'Instruction sur le respect de la vie humaine naissante et la dignité de la procréation, de la Congrégation pour la doctrine de la foi;
- divers projets de lois;
- Code de Nuremberg, Déclaration d'Helsinki, et autres textes internationaux;
- Décret du 23/02/83 portant création du Comité National d'Ethique, et Décret du 27/09/90 portant création des Comités Consultatifs d'Ethique locaux.

Le grand souci de l'auteur, à travers ce livre, est manifestement d'éveiller chez un lecteur non préparé un intérêt pour les questions d'éthique médicale, et plus particulièrement celles concernant les tout débuts de la vie humaine. Une bonne vulgarisation, au sens noble du terme.]



TransVIE-mag®

7, rue du G^{al} Roland, 25000 BESANCON, FRANCE
Tél. (16) 81 88 75 31.

Directeur de publication: François PASCAL

Imprimeur: BURS REPRO, rue Lecourbe, BESANCON

TransVIE-mag est une marque déposée